

## UN EXEMPLE D'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES EN FRANÇAIS

### Quelles compétences en français ?

Si l'enseignement du français au lycée permet d'épanouir un rapport sensible à la littérature et au monde, il donne aussi les méthodes pour acquérir trois grandes compétences : réflexion et analyse, expression et communication, savoirs littéraires et culturels.

Chacune des compétences est au cœur de l'enseignement de français dont les cours en permettent l'apprentissage et la mise en œuvre à travers la lecture et l'expression.

Enfin, les épreuves anticipées de français, en première, fondent leur grille d'évaluation sur ces compétences, toujours liées entre elles et qu'il s'agit de travailler à l'écrit comme à l'oral.

### Un exemple en seconde : présentation orale d'une œuvre (voir les annexes).

L'exercice consiste à présenter une œuvre, choisie dans une liste établie par le professeur et liée aux différents objets d'étude au programme.

Cette activité est menée en classe de seconde, au deuxième et/ou troisième trimestre afin que les élèves puissent construire une réflexion s'appuyant sur les méthodes et les connaissances abordées depuis le début de l'année.

Il s'agit de s'entraîner à prendre la parole dans un cadre rigoureux pour se préparer aux exigences de l'épreuve orale et, plus largement, à toute prestation devant un auditoire, notamment la soutenance des TPE.

### Qu'attend-on des élèves ?

Chaque élève doit présenter l'œuvre qu'il a lue en proposant une réflexion cohérente et convaincante, laquelle s'appuie sur des connaissances et des méthodes construites en cours.

Il s'agit aussi de travailler l'expression orale en visant la clarté et la précision.

Enfin, il faut mobiliser des qualités oratoires tout en respectant un temps limité.

### Comment évaluer cet exercice dans une approche par compétences ?

Compétences évaluées	Éléments pris en compte	Niveau de maîtrise				Commentaires et conseils
		A	B	C	D	
Réflexion et analyse	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Capacité à mettre les éléments du cours en lien avec l'œuvre présentée.</li><li>2. Arguments hiérarchisés dans un raisonnement cohérent.</li><li>3. Références analysées avec un usage pertinent des savoirs linguistiques et littéraires.</li></ol>					
Expression et communication	<ol style="list-style-type: none"><li>4. Autonomie et fluidité du discours.</li><li>5. Syntaxe orale et niveau de langue.</li><li>6. Qualité de conviction.</li><li>7. Aptitude à s'insérer dans un dialogue et à réagir avec pertinence.</li></ol>					
Evaluation chiffrée : ..... / 20						

## Remarques et élargissement

### Remarques sur les compétences choisies.

On exclut de l'évaluation la compétence *Lecture et compréhension littérale* que l'on considère comme un préalable, validé par le professeur au moment de la préparation de l'exercice effectuée en accompagnement personnalisé.

La fiche d'évaluation reprend en partie celle utilisée lors des épreuves orales de première (jointe en annexe).

### Remarques sur l'évaluation.

Si on spécifie le niveau de maîtrise des différents éléments qui forment chaque compétence, **l'évaluation**, elle, **ne saurait être éclatée** car elle s'appuie sur un ensemble qui **forme un tout**. En effet, il s'agit de tâches complexes qui ne sont pas la somme des compétences travaillées mais le **fruit de leur interaction**. Isoler des compétences conduirait donc à renier **l'importance du langage dans la constitution de la pensée**, qui est l'essence même de notre enseignement.

Quant à la conversion chiffrée, elle dépend du projet pédagogique. Les deux grandes compétences pourront être évaluées à la même hauteur (10 points chacune) ou être adaptées à la progression de la classe et aux objectifs visés par le professeur (dans ce cas, la valeur attribuée à chacune des compétences varie selon une répartition du type 6/14, 7/13, 8/12).

### Elargissement.

La fiche d'évaluation peut être adaptée à d'autres situations : la synthèse d'un cours, la réponse à une question préparée sur un texte, la participation à un café littéraire animé par les professeurs-documentalistes au CDI...

Enfin, comme les compétences visées (excepté les savoirs littéraires) sont transversales, cette proposition semble pouvoir là encore être adaptée à d'autres disciplines : compte rendu sur une lecture ou sur la projection d'un documentaire en histoire, compte-rendu d'un TP en sciences, soutenance des TPE...

## **ANNEXES**

### **Présentation détaillée de l'exercice.**

1. L'élève choisit et lit (ou voit) une œuvre proposée dans une bibliographie (ou une filmographie).

Bibliographie et filmographie, préparées par le professeur en fonction de sa classe et de sa progression, sont reliées aux objets d'étude de la seconde. La présentation d'un film peut être proposée aux élèves qui suivent l'option cinéma ou qui participent à l'opération «Lycéens au cinéma».

2. L'élève prépare sa prestation orale qui doit durer sept minutes en suivant ce plan.

- a. Brève présentation (une minute) : d'abord le titre, l'auteur, la date de parution/sortie ; ensuite le cadre spatio-temporel et l'intrigue ; enfin le(s) personnage(s) essentiel(s).
- b. Développement en trois points de l'analyse (quatre à cinq minutes) : montrer comment l'œuvre s'inscrit dans l'objet d'étude auquel elle se rattache, par exemple, le roman réaliste, la poésie romantique, poésie surréaliste, la comédie classique...
- c. Lecture ou projection d'un extrait (moins d'une minute) pour illustrer un ou plusieurs arguments.
- d. Phrase de conclusion sous forme d'exhortation à lire ou à voir l'œuvre présentée (moins d'une minute).

*N. B.* : A l'issue de la prestation orale s'établit un court dialogue (une à deux minutes) sous la forme de questions entre l'auditoire (élèves et professeurs) et l'auteur de la présentation.

3. Les consignes données aux élèves s'accompagnent de la fiche d'évaluation par compétences et de différentes consignes méthodologiques.

**Fiche d'évaluation à l'épreuve orale de français en première**  
(Texte de référence : BOEN Spécial n°7 du 6 octobre 2011)

<b>Première partie de l'épreuve : l'exposé (10 minutes)</b>	
<b><i>Compétences évaluées</i></b>	<b><i>Eléments pris en compte</i></b>
Lecture et compréhension littérale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture correcte et expressive.</li> <li>• Compréhension littérale du texte.</li> </ul>
Réflexion et analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de la question posée.</li> <li>• Réponse construite, argumentée et pertinente à la question.</li> <li>• Références précises au texte au service d'une interprétation.</li> <li>• Savoirs linguistiques, littéraires et culturels en lien avec le texte.</li> </ul>
Expression et communication orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de langue orale utilisée dans l'exposé.</li> <li>• Structuration du discours.</li> <li>• Autonomie et fluidité de l'expression.</li> </ul>
<b>Deuxième partie de l'épreuve : l'entretien (10 minutes)</b>	
<b><i>Compétences évaluées</i></b>	<b><i>Eléments pris en compte</i></b>
Réflexion et analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à élargir et approfondir la réflexion.</li> <li>• Capacité à mettre des éléments en relation.</li> <li>• Capacité à réagir avec pertinence.</li> </ul>
Savoirs littéraires et culturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoirs sur l'œuvre et sur l'objet d'étude.</li> <li>• Savoirs sur le contexte culturel et historique.</li> <li>• Qualité de l'argumentation développée.</li> </ul>
Expression et communication orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitude à s'insérer dans un dialogue.</li> <li>• Niveau de langue orale utilisée dans la relation à autrui.</li> <li>• Qualités de conviction.</li> </ul>